



premières pages

DOSSIER DE PRESSE

23 Juin 2009



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGE DE LA FAMILLE



Sommaire

Communiqué de presse	2
Présentation de l'opération « Premières Pages ».....	3
Présentation de l'album.....	5
Présentation du guide.....	7
Sondage exclusif IPSOS.....	9
Chiffres clé de l'édition jeunesse	10
La Caisse nationale des Allocations familiales	11



Communiqué de presse

Paris, le 23 juin 2009

**Lancement de l'opération « Premières Pages »
Un nouveau né – un livre
dans trois départements pilotes**

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargé de la Famille, et Jean-Louis Deroussen, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ont décidé de s'associer pour lancer, mardi 23 juin 2009 à 9 heures, au ministère de la Culture et de la Communication, l'opération « Premières Pages ». Il s'agit d'une action de soutien et de développement de la lecture pour tous, destinée à familiariser l'enfant avec le livre dès son plus jeune âge. Pour toute nouvelle naissance ou adoption, chaque famille recevra un album illustré, des conseils de lecture et un guide à destination des parents.

Ce projet innovant, favorisant un partenariat étroit entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance, sera mené dans trois départements pilotes : l'Ain, le Lot et la Seine-et-Marne.

L'album offert sera une création originale spécifiquement conçue pour l'opération. A cet effet, un appel d'offres a été lancé par la Cnaf en avril auprès des éditeurs. La sélection a été opérée par une commission de représentants institutionnels et un collège d'experts regroupant des spécialistes de la petite enfance, de la lecture publique, de la littérature jeunesse et des arts plastiques. Le projet retenu est :

***Mon Beau Soleil* de Natali Fortier
(Albin Michel)**

Il sera accompagné d'un *Petit guide de voyage au pays des histoires* rédigé par Murielle Szac et illustré par Anne Wilsdorf.

Dans chacun des trois départements retenus, la distribution est organisée par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), la Caisse d'allocations familiales (Caf), et la bibliothèque départementale, service du Conseil général. A partir du mois de novembre, professionnels du livre et professionnels de la petite enfance s'associeront pour les offrir individuellement aux familles lors de manifestations spécifiques.

« Premières Pages » : familiariser l'enfant avec le livre dès son plus jeune âge

Signe d'une politique volontariste et imaginative au service des plus jeunes, « Premières Pages » vise à réduire les inégalités en matière d'accès à la culture. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de toutes les actions en faveur du livre et de la lecture jeunesse menées en 2008 par le ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit pour le secrétariat d'Etat chargé de la Famille et pour les Caisses d'allocations familiales, d'accentuer leurs efforts en faveur de la parentalité, favorisant le rôle des parents et de soutenir leur fonction de transmission dans l'éducation de leurs enfants.

Contacts presse

Ministère de la Culture et de la Communication

Aude Revillon : 01 40 15 38 88

Secrétariat d'Etat chargé de la Famille

Aurélie Motta-Rivey : 01 40 56 56 11

Caisse nationale des allocations familiales

Guillaume Peyroles tel : 01 45 65 54 05

L'opération « Premières Pages » : présentation

A l'occasion du Conseil du livre du 10 mars dernier, la ministre de la Culture et de la Communication a annoncé la mise en œuvre, en partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales d'un projet de développement de la lecture à destination des nouveaux-nés et de leurs parents, intitulé « *Premières Pages* ». Le secrétariat d'Etat en charge de la Famille est associé à cette initiative. L'opération consiste à offrir, à la naissance ou à l'adoption de chaque enfant, un lot constitué d'un album original, d'un guide à destination des parents et d'une bibliographie.

Des actions de ce type ont déjà été mises en œuvre avec succès à l'étranger, à l'instar du programme anglais *Bookstart*, ainsi que dans différents départements français : Val de Marne, Ardèche, Seine Saint-Denis ou encore Puy de Dôme.

Parmi les objectifs de l'opération figure la volonté de réduire les inégalités en matière d'accès à la culture, en familiarisant les enfants avec le livre dès le plus jeune âge. Il s'agit également de favoriser la coopération entre réseaux de lecture publique et acteurs de la petite enfance et de la parentalité.

Déroulement de l'opération

En 2009, le projet engagé par le Ministère et la Cnaf, sera mené à titre expérimental dans trois départements pilotes, l'Ain, le Lot et la Seine et Marne, avec la distribution de 22000 kits pour un coût moyen de financement inférieur à 5 euros par kit de lecture. Il prend appui, au niveau local, sur le réseau des bibliothèques de lecture publique et sur les caisses d'allocations familiales. Son lancement doit avoir lieu à l'automne prochain.

Réalisation de l'album : à la suite de la publication de l'appel d'offres, un collège d'experts regroupant des spécialistes de la petite enfance, de la lecture publique et de la littérature jeunesse, ainsi que des arts plastiques ont procédé à une présélection des projets. Une commission de sélection composée de 6 membres, (4 représentants institutionnels et 2 auteurs), a désigné l'album de Natali Fortier, *Mon beau soleil*, qui sera publié chez Albin Michel, comme lauréat du marché.

Réalisation du guide parental : Murielle Szac, auteur et journaliste, et Anne Wilsdorf, illustratrice, ont travaillé à la rédaction du guide sous la coordination des deux institutions partenaires, avec l'apport d'experts et de spécialistes issus d'associations œuvrant dans le domaine du livre et de la petite enfance. Ce guide, qui comprendra notamment une présentation des objectifs de la démarche, visera en premier lieu à donner aux parents des clés de compréhension et des conseils pratiques afin d'accompagner les enfants dans la découverte du livre.

Distribution des lots : la mise en œuvre du projet est assurée, dans chaque département, par des groupes de pilotage locaux associant les caisses d'Allocations familiales, les directions régionales des affaires culturelles et les bibliothèques départementales de prêt des conseils généraux. La diffusion des kits est prévue entre novembre 2009 et février 2010. Elle concernera l'ensemble des enfants nés dans les départements concernés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2009. Elle s'effectuera dans le cadre d'animations, organisées dans les bibliothèques publiques et les structures d'accueil de la petite enfance, afin de garantir aux parents un accompagnement professionnel dans la lecture aux tout-petits.

Perspective d'élargissement

Après cette première année d'expérimentation, l'opération fera l'objet d'une évaluation qui décidera de sa reconduction et de l'éventuelle intégration, en 2010, de départements supplémentaires. L'élargissement à l'ensemble du territoire supposera quant à lui, compte tenu du volume estimé de l'opération à terme (800 000 lots), de diversifier progressivement les apports financiers et les partenariats autour du projet.

<p style="text-align: center;">L' album « Mon beau soleil » - Auteur : Natali Fortier Éditeur : Albin Michel Jeunesse</p>

La procédure de sélection de l'album

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'opération « Premières pages », un appel d'offres a été publié, le 8 avril dernier, au bulletin officiel d'annonce des marchés publics, portant sur la conception, l'édition, l'impression et la livraison de l'album qui sera offert dans les trois départements choisis pour l'expérimentation du dispositif cette année.

Cet appel d'offres était porté par la Cnaf qui a en charge, selon les termes de la convention de partenariat, le financement de l'album. Chaque éditeur avait la possibilité de présenter jusqu'à trois projets d'auteurs différents. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 30 avril.

Un comité d'experts s'est réuni à la Cnaf, le 12 mai, composé de représentants du ministère de la Culture et de la Communication, de la Cnaf et de la Délégation interministérielle à la famille, de bibliothécaires, d'une libraire jeunesse, de professionnels de la petite enfance et de l'éducation populaire, d'un enseignant en école d'art et d'un journaliste culturel. Parmi les 17 propositions que ce comité a été amené à connaître, cinq projets ont été retenus.

Une commission de sélection s'est réunie le 18 mai au ministère de la Culture et de la Communication afin de procéder, sur la base de cette présélection, au choix final. Ce jury était composé des représentants du ministère de la Culture et de la Communication, de la Cnaf, de la Délégation interministérielle à la famille et de deux auteurs : Marguerite Abouet, scénariste de bande dessinée (Aya de Yopougon), et Muriel Szac, rédactrice du guide « Premières pages ».

L'auteur : Natali Fortier

Après des études d'art à l'atelier Saint-Jacques à Québec, puis à l'Academy of Art de San Francisco, et enfin à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, Natali Fortier travaille d'abord pour la presse. En 1996, paraît son premier titre en littérature jeunesse, *Jules* de Malika Ferdjoukh, aux éditions Syros. Elle signe ensuite une vingtaine d'albums en tant qu'illustratrice, comme *Les doigts niais* avec Olivier Douzou, aux éditions du Rouergue en 2001, puis, en 2003, sur un texte de Minne, *J'aime* aux éditions Albin Michel Jeunesse, qui reçoit une mention d'honneur à la foire de Bologne. En 2004, elle écrit et dessine *Lili Plume*, aux éditions Albin Michel Jeunesse récompensé par le prix Goncourt jeunesse. Suivent plusieurs albums dont *Mathurin* et *Graines de petits monstres* aux éditions Albin Michel Jeunesse, puis en 2008, *Sur la pointe des pieds*, aux éditions L'atelier du poisson soluble et Zoo, aux éditions L'art la plage. Elle participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger et la plupart de ses albums sont traduits en plusieurs langues.

L'album : *Mon beau soleil*

L'argument

Mon beau soleil donne à lire et à voir la journée d'un petit enfant, au rythme de ses activités quotidiennes, transposées dans un monde imaginaire peuplé d'animaux joyeux. De page en page, se crée une complicité, un lien, entre le bébé lecteur et l'enfant du livre ; si proche et si lointain ; un peu moi, un peu un autre.

Le traitement plastique et graphique

Le bébé et les animaux avec lesquels il joue sont des sculptures photographiées, très colorées, vives et joyeuses. Cette proposition artistique est celle d'une créatrice qui sait saisir le mouvement, la posture des jeux d'enfance. À côté de ces volumes viennent des dessins à la craie grasse : l'oiseau en volume sera-t-il plus « vrai » pour le lecteur, que l'oiseau dessiné ? Qui semblera le plus vivant ? Rencontrer ce type de représentation, susciter ces interrogations, est nécessaire dès le plus jeune âge, pour devenir lecteur d'images.

Le texte

Sur chaque double page, une comptine accompagne une action, un geste. En douceur, on passe du jeu au repas, du bisou au rire, du mouvement au sommeil, avec, ici ou là, un petit clin d'œil aux personnages imaginaires chers aux enfants ? La forme narrative choisie est une comptine en énumération. Familière, elle renoue avec l'oralité, le jeu des mots et des sonorités. Chaque comptine est un dialogue entre l'adulte et l'enfant. La structure des phrases est répétitive ; les mots sont simples et rythmés et favorisent la mémorisation. Le livre s'adresse ainsi au bébé gazouillant et à l'enfant de deux ans qu'il deviendra : il pourra écouter le texte, le dire avec l'adulte, le chanter ou s'amuser, plus tard, à faire semblant de savoir lire.

La mise en page

Le livre a été pensé et construit par doubles pages : d'un côté la scène en sculpture, de l'autre le texte, et des dessins légers, en écho à la situation. Deux doubles pages sans texte viennent ponctuer le déroulement de la journée : on y voit l'enfant avec d'autres enfants. Ils s'amuse avec les animaux ou lisent ensemble le même livre.

Au fil des heures, la salopette de l'enfant se couvre de fleurs. À chaque étape, une fleur nouvelle apparaît, jusqu'au coucher où la salopette se transforme en pyjama fleuri. Ce petit détail, métaphore du temps qui passe, sera vu ou non par le lecteur, et suggère un sens autre : à côté de la succession des activités, sorte d'imagier, il s'agit bien dans cet album d'évoquer les expériences qui s'accumulent et, au fil des heures, au fil des jours, font grandir.

La lecture induite

Chacun son tour, l'adulte ou l'enfant pourra tenir le rôle de celui qui grimpe ou tire, de celui qui chatouille ou embrasse, de celui qui se cache. Car le livre veut être une incitation à une lecture ludique, active, qui se partage avec un parent ou un autre enfant plus âgé. Pour l'adulte qui lira à haute voix, la comptine est un support rythmé, une invitation à varier les tons et les plaisirs de lire. Chaque parent jouera avec les petits noms tendres, s'y reconnaîtra et inventera d'autres propositions langagières.

Format 21 x 29,7 cm

32 pages

14 sculptures photographiées en couleur

20 illustrations en dessins

Intérieur imprimé en quadrichromie sur un papier couché mat 150 g.

Couverture cartonnée, imprimée en quadrichromie sur un papier couché brillant 135 g, avec pelliculage mat et vernis UV brillant sélectif. Dos carré cousu.

« Petit guide de voyage au pays des histoires »

Chaque lot offert dans le cadre de l'opération « Premières Pages » comprendra un guide à destination des parents, spécifiquement conçu pour l'occasion.

Ce « petit guide de voyage au pays des histoires » a été écrit par Murielle Szac et illustré par Anne Wilsdorf. Bénéficiant de l'expérience de l'ensemble des partenaires rassemblés autour du projet, ce guide vise à apporter aux parents, de manière ludique et attractive, quelques pistes pour les orienter dans la découverte de la lecture avec leurs jeunes enfants.

Sommaire du guide

Ouvrir un livre avec son enfant, c'est comme ouvrir une porte ensemble. On ne sait pas à l'avance ce qui se cache derrière. Mais on est sûr que des aventures, des rencontres, des émotions et des découvertes nous attendent de l'autre côté.

Ouvrir un livre avec son enfant, c'est comme partir pour faire un grand voyage. Ça vous tente ? Vous hésitez peut-être ? Voici un petit guide amusant pour vous accompagner. Alors, prêt à embarquer ? 1,2,3...c'est parti, on y va !

Chapitre 1 : Ce qu'il faut savoir, avant de partir en voyage

Formalités à accomplir

A quel moment partir ?

Est-ce qu'on peut partir en famille ?

Les questions que l'on se pose avant de s'embarquer

Ce qu'il faut emmener dans ses bagages

Chapitre 2 : Une fois sur place

Comment se repérer ?

Langue du pays

Transports : Itinéraires conseillés

Les dangers du voyage

A ne pas manquer

A voir dans les environs

Chapitre 3 : Ce qu'il reste, au retour du voyage

Les souvenirs que l'on rapporte

Les voyages forment la jeunesse... et celui-là particulièrement !

Un imaginaire très musclé

Les autres bénéfices au retour

L'auteur du guide : Murielle Szac

Murielle Szac est journaliste et écrivain. Elle est actuellement rédactrice en chef chez Bayard Presse, et a notamment dirigé pendant plus de 8 ans les magazines à destination de la petite-enfance *Popi*, *Tralalire* et *Les Belles Histoires*. Elle a également créé la collection « *Ceux qui ont dit Non* » qu'elle dirige, chez Actes Sud Junior. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, principalement à destination de la jeunesse.

Bibliographie

- *Un lourd silence* (Collection Karactère(s) – Seuil 2009 [1^{ère} édition Seuil Fictions – 1999])
- *Victor Hugo, Non à la peine de mort* (Collection « *Ceux qui ont dit Non* » - Actes Sud Junior- 2008)
- *La Grève* (Collection Karactère(s) - Seuil – 2008)
- *7 histoires de Lou le loup* (2007 – Bayard)
- *Le Feuilleton d'Hermès : la mythologie grecque en 100 épisodes* (Bayard - Octobre 2006)
- *L'Expulsion* (Petite poche - Ed.Thierry Magnier – 2006)
- *Rebecca* (Petite poche - Ed.Thierry Magnier – 2004)
- *J'attends maman* (Petite poche - Ed.Thierry Magnier – 2003)
- *Dominique Voynet, une vraie nature* (Plon – 1998)
- *Maurice Titran, pédiatre, un rebelle chez les bébés* (Ed.de l'Atelier – 1996)

L'illustratrice : Anne Wilsdorf

Anne Wilsdorf est née en Angola en 1954. Elle a vécu longtemps en Afrique et a beaucoup voyagé durant son enfance. Venant d'une famille nombreuse, enfant, elle passait son temps à dessiner et raconter des histoires... Elle avoue ne pas avoir décidé de devenir auteur-illustrateur, mais l'être restée depuis son enfance. Elle enseigne par ailleurs l'illustration à l'Ecole romande des Arts graphiques à Lausanne.

Bibliographie

- *Le roi des ogres (série)* (Nathan)
- *L'Epreuve du prince Firmin* (Bayard jeunesse - 2008)
- *La chèvre de Monsieur Seguin* (Alphonse Daudet, *Qui, Quand, Quoi* – 2005)
- *Ouste les loups !* (Bayard jeunesse - 2004)
- *Les Poux du sorcier* (Bayard jeunesse - 2003)
- *Jujube* (Kaléidoscope - 1999)
- *LUtembi aime trop les filles* (*Qui, Quand, Quoi* – 2002)
- *Princesse* (Hans Christian Andersen - Kaleidoscope - 1998)
- *Philomene* (Ecole Des Loisirs – 1995)
- *M'Toto* (Kaleidoscope – 1994)
- *Le manteau du bûcheron* (Kaléidoscope – 1993)



Projet d'illustration d'Anne Wilsdorf extraite du *Petit guide de voyage au pays des histoires*.

Les parents et la lecture aux très jeunes enfants

Sondage exclusif Ipsos réalisé pour la Délégation interministérielle à la Famille et le ministère de la Culture et de Communication

La Délégation interministérielle à la Famille et le ministère de la Culture et de la Communication ont souhaité réaliser une enquête auprès de parents d'enfants de moins de 3 ans, afin de mieux cerner comment la lecture aux très jeunes enfants est perçue par les parents et quelles sont les pratiques de lecture au sein des familles. A quelle fréquence les parents racontent-ils des histoires à leurs enfants ? Quel est le profil du parent lecteur ou non lecteur ? Qui les conseille dans leur choix de supports de lecture ? Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 602 parents d'enfants de cette classe d'âge, du 3 au 5 juin 2009.

Les vertus de la lecture sont connues et reconnues par la quasi-totalité des parents. Pour les parents, lire des histoires à des jeunes enfants est tout d'abord une source d'éveil (99%), un moment de complicité privilégié (98%) qui « permet de mieux aborder le moment du coucher » (90%). Logiquement, 93% des parents considèrent qu'il est faux de dire qu'« offrir un livre à un enfant qui ne sait pas lire ne sert pas à grand-chose ». D'ailleurs, les parents qui lisent une histoire au moins une fois par mois à leur enfant disent majoritairement le faire parce qu'ils pensent cela très important pour l'éveil de leur enfant (64%) et que les enfants adorent qu'on leur lise des histoires et en demandent souvent (58%).

Pourtant, moins d'un parent sur deux raconte quotidiennement une histoire à son enfant (46%). En effet, seuls 17% déclarent lire une histoire à leur enfant de moins de 3 ans plusieurs fois par jour, et 29% disent le faire une fois par jour. Pour près d'un tiers des parents, la lecture n'est qu'une pratique occasionnelle, puisque 32% disent lire une histoire une fois par semaine ou moins.

Leur manque de pratique, s'il peut être une conséquence de la difficulté perçue de la lecture, semble lui-même accroître les difficultés : moins on lit, et plus il semble difficile de le faire. En effet, si près d'un parent sur deux (47%) déclare qu'il n'est pas facile de trouver des livres de qualité ou de lire des histoires qui plaisent à un enfant de moins de 3 ans, les parents qui lisent moins d'une fois par mois sont encore plus nombreux à le penser (64% contre 34% des parents qui lisent des histoires plusieurs fois par jour).

Les parents justifient d'abord leurs faibles habitudes de lecture (moins d'une fois par mois) par le manque de temps (42%). Ils invoquent également le fait qu'ils n'aiment pas raconter des histoires et préfèrent jouer avec leur enfant (35%), que leur enfant est trop jeune pour comprendre les histoires racontées (30%), qu'ils lisent eux-mêmes peu de livres (25%) ou que les enfants préfèrent jouer (24%). Seuls 24% l'expliquent par le fait qu'une autre personne de la famille leur en lit et 3% car on leur en lit déjà beaucoup à la crèche ou là où ils sont gardés.

Au sein de la famille, la lecture d'une histoire est le plus souvent le fait des mères. Les mères racontent plus fréquemment des histoires à leur enfant que les pères : 53% des femmes disent le faire quotidiennement (contre 37% des pères). La personne qui raconte le plus d'histoires dans la famille n'est l'un des frères ou sœurs que dans 3% des cas et l'un de ses grands-parents que dans 2% des cas. Enfin, dans 3% des cas, personne ne raconte d'histoire.

Les parents semblent manquer de conseils pour guider leur achat de livres ou magazines pour leur enfant. Ils disent compter avant tout sur eux-mêmes, en regardant dans les rayons (84%), plutôt que de suivre les conseils de la famille (18%), des amis (15%) ou de sources extérieures à l'entourage proche. 23% des parents disent qu'ils n'ont pas de source d'information ou de conseil privilégié. Cette proportion croît quand la fréquence de lecture diminue : 15% des parents qui lisent une histoire plusieurs fois par jour le disent, contre 26% de ceux qui ne lisent pas quotidiennement.

Les tableaux de résultats et leur analyse sont disponibles sur le site www.famille.gouv.fr et www.ipsos.fr.

Contacts Ipsos : Etienne Mercier Tél. : 01 41 98 92 79 ; Amandine Lama Tél. : 01 41 98 92 87
Contacts DIF : Amélie KADER Tél. : 01 40 56 48 78

Chiffres clé de l'Édition Jeunesse

Nombre de titres publiés* :

	Nombre de titres	Dont nouveautés	Nombre d'exemplaires	Dont nouveautés
Jeunesse	12 428	5 352	119 575 000	61 873 000
Dont éveil, petite enfance, albums à colorier	5 593	2 221	50 077 000	22 158 000

Quantité de livres vendus par les éditeurs* :

	Nombre d'exemplaires
Jeunesse	93 095 000
Dont éveil, petite enfance, albums à colorier	39 045 000

Chiffre d'affaires de l'édition* :

	Chiffre d'affaires en euros
Jeunesse	367 435 000
Dont éveil, petite enfance, albums à colorier	126 001 000

*: chiffres pour 2007

Source :

Chiffres clés 2009 : statistiques de la culture / Ministère de la Culture et de la Communication

<http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/ccles07-livre09.pdf>

Les Allocations familiales

Les Allocations familiales, acteur majeur de la politique familiale

La politique familiale a pour principale finalité d'aider les familles dans leur vie quotidienne. C'est dans ce cadre que la « branche Famille » (Allocations familiales) de la Sécurité sociale remplit sa mission. Elle a un poids essentiel au sein de la politique familiale puisqu'elle est en charge du service des prestations légales (garde d'enfants, aides au logement, gestions des minima sociaux) et de l'action sociale familiale (crédits en faveur de la création et du fonctionnement des crèches, des centres de loisirs ; aides individuelles et prêts à taux 0 aux familles en difficultés).

En 2008, le total des prestations et des dépenses d'action sociale financées par la branche Famille ou versées par les Caf pour le compte de l'Etat s'établit à 68,5 milliards d'euros (+ 3,6 % en un an) qui sont servies à 11 028 600 allocataires (+ 2,4 % en un an).

Le montant des prestations pour la petite enfance est de 13,6 milliards d'euros.

Les Allocations familiales, partenaires de l'opération « Premières pages »

L'opération « Premières pages » s'inscrit, pour les Allocations familiales, dans leur **mission d'aide à la parentalité**.

A ce titre, les Caf développent une offre diversifiée, afin d'accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités éducatives, et de favoriser la qualité et la continuité des relations enfants/parents. L'action des Caf favorise l'épanouissement de chacun des membres de la famille et valorise les compétences parentales.

Les Caf financent les dispositifs et services suivants :

- les **réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité** (Reaap) soutiennent les parents par la création et le renforcement des liens sociaux.
- la **médiation familiale** est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation, et qui permet d'aborder les problèmes liés à un conflit familial et de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants.
- les **lieux d'accueil enfants parents** (Laep) sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial, pour des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Des professionnels sont présents pour assurer l'accueil des familles.
- le dispositif des **contrats locaux d'accompagnement à la scolarité** (Clas) concourt à la prévention de l'échec scolaire et au soutien à la fonction parentale, notamment auprès des familles les plus en difficulté. Il a pour but d'améliorer les relations entre les familles et l'école, et d'accompagner les parents dans le suivi et la progression scolaire de leurs enfants.

La branche Famille met en œuvre une politique visant à développer quantitativement et qualitativement l'offre d'accueil pour les jeunes enfants, tout en veillant à s'adapter aux évolutions des besoins des familles.

L'accueil au domicile par une assistante maternelle constitue le mode d'accueil le plus utilisé par les familles. La prestation d'accueil du jeune enfant versée par les Caf permet de solvabiliser les familles ayant recours à ce mode d'accueil.

En matière d'offre d'accueil collectif, les aides à l'investissement et au fonctionnement des structures permettent de soutenir la création de places en établissements d'accueil du jeune enfant.

Les Caf développent également des actions visant à améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans l'obtention d'un mode d'accueil (notamment avec la création d'un site Internet « mon-enfant.fr », information sur les modes d'accueil collectifs et individuels, simulation du coût de l'accueil collectif. A l'horizon fin 2009, les familles, pourront consulter en temps réel les places disponibles des structures d'accueil du jeune enfant et des assistantes maternelles qui souhaitent renseigner cette donnée. A terme, la gestion d'un numéro unique d'enregistrement des demandes ainsi que le composant de simulation de droits Paje seront intégrés au site).

L'opération « Premières pages » se situe ainsi dans la visée des actions soutenues par la branche Famille et favorise de nouveaux partenariats durables sur les territoires, associant les acteurs du livre et de la lecture et les acteurs sociaux de la petite enfance et de la parentalité.